

Direction : Direction des soins

Pôle : Pôle de Soins Spécifiques

UF : Filière de réhabilitation psychosociale

remplacement d'un départ

création de poste

IDENTIFICATION DU POSTE

Métier : Médiateur de Santé Pair / Pair aidant

Définition statutaire :

Le médiateur de Santé-pair (MSP)/Pair Aidant participe à l'accompagnement, au soutien et à l'orientation des personnes au sein d'une équipe professionnelle en s'appuyant sur son parcours personnel de rétablissement de troubles psychiques et son expérience des services de santé mentale.

Il échange et partage son expérience auprès des usagers concernant la gestion de la maladie et du quotidien, en individuel ou en groupe.

Il participe à susciter de l'espoir pour favoriser le parcours de rétablissement des patients et les engager dans l'action vis-à-vis de leur projet de vie.

Il intervient en soutien du personnel soignant (en présence ou non de l'utilisateur) en s'appuyant sur son savoir expérientiel pour répondre aux craintes des usagers et favoriser l'adhésion aux soins.

Il utilise son savoir expérientiel pour aider à résoudre des difficultés dans le quotidien et faire le lien avec la symptomatologie.

Il contribue en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires du réseau à favoriser l'intégration de la personne dans son milieu de vie, lui permettant de développer ou maintenir sa qualité de vie.

Il contribue à la déstigmatisation des troubles psychiques

Il intervient dans son champ de compétence en accord avec les recommandations de bonnes pratiques en psychiatrie.

Position dans la structure :

Relations hiérarchiques :

- Direction Générale
- Direction Générale des soins,
- Cadre Supérieur de Pôle,
- Cadre supérieur de santé du pôle,
- Cadre de santé de la réhabilitation psychosociale

Relations fonctionnelles :

- Médecin Chef de Pôle, médecins responsables d'unités
- Médecin responsable de filière de réhabilitation psychosociale (RPS)
- Equipes pluridisciplinaires des unités de l'EPSM
- Différents services logistiques et techniques

Organisation du travail :

- L'affectation est pour 100 % à la filière de Réhabilitation 20% en éducation thérapeutique (ETP) et 40% en hôpital de jour et 40% en unité fonctionnelle Rehab ambulatoire, ces quotités pourront être ajustées en fonction des besoins réelles.
- Horaires de journée 9h-17h
Dépassement horaire possible en fonction des ateliers animés avec récupération.

La personne recrutée suivra en parallèle la formation de licence de Sciences Sanitaires et Sociales – parcours Médiateur Santé-Pair co-portée par l'Université de Bordeaux et par le CCOMS (Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale), dont la prochaine promotion débutera en septembre 2026.

MISSIONS

Missions générales : le MSP favorise l'alliance thérapeutique entre les usagers et les équipes, et apporte un soutien non stigmatisant.

Les missions sont organisées de façon progressives :

Phase 1 – Prise de poste (MSP débutant, non diplômé)

- Intégration au fonctionnement institutionnel et d'équipe
- Participation aux réunions de service
- Observation et interventions en **binôme** (entretiens, ateliers, groupes)
- Présence lors de temps informels (accueil, salle d'attente, temps collectifs)
- Instauration d'un climat de confiance, d'écoute et de non-jugement
- Apports expérientiels progressifs et encadrés en équipe

Phase 2 – Montée en compétences (6 à 12 mois)

- Conduite d'entretiens individuels ou de groupe en coanimation
- Partage adapté de l'expérience de rétablissement
- Soutien à la compréhension des soins et à la gestion du quotidien
- Participation au projet d'accompagnement individualisé
- Contribution aux actions d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)
- Assurer les transmissions écrites et orales nécessaires

Phase 3 – Autonomie (MSP diplômé)

- Entretiens en autonomie
- Développement d'accompagnements spécifiques individuels et collectifs
- Participation au travail de réseau (associations, GEM, partenaires)
- Contribution aux réflexions institutionnelles sur l'intégration des MSP
- Participation à des actions de formation, journées d'étude
- Veille documentaire sur le champ du rétablissement

Contraintes du poste

- Action auprès d'une population de patients pouvant aller jusqu'à 200 personnes (grands adolescents et adultes) avec des pathologies différentes. En lien avec la file active du service, le suivi collectif ainsi que le suivi personnalisé en individuel doivent être envisagés.
- Modes d'hospitalisation libre ou sous contrainte : patients en SPL, SPDT, SPPI, SPDRE.

RISQUES PROFESSIONNELS

- ✓ Gestion de situations de crise et de situations de violence
- ✓ Risques liés à la relation de personnes en souffrance psychique
- ✓ Gestion du stress lié aux risques imprévus à gérer en urgence.
- ✓ Risques Psychosociaux

VALIDATION FICHE DE POSTE

Agent Date :	Visa :	Directeur des soins Date :	Visa :
------------------------	--------	--------------------------------------	--------

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social
Une copie pour le directeur (Direction, des soins ou DLAP ou services techniques....)
Une copie pour l'agent
Toute modification de la fiche de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.

Profil de poste	Réf :
Médiateur de santé / Pair Aidant	Version 1
	Mai 2026

CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- Le candidat devra être titulaire d'un Bac +2, ou bien à défaut d'un Bac validé, et justifier d'expériences professionnelles et / ou associatives afin de compléter un dossier de validation des acquis professionnels qui sera proposé par l'université.

COMPETENCES REQUISES

Savoirs :

- Le candidat doit avoir été concerné par le vécu d'un trouble psychique et par un parcours de rétablissement en santé mentale.
- Maitrise des outils informatiques
- Formée à l'éducation thérapeutique

Savoir-être :

- Connaissance de soi approfondie : conscience de ses besoins et de ses limites
- Capacité à communiquer
- Capacité d'organisation
- Capacité à se questionner et à évaluer ses pratiques,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire en se situant dans son champ de compétence,
- Capacité à actualiser ses connaissances et ses compétences,
- Capacité à s'adapter aux changements.

Obligations professionnelles

- Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement
- Obligation de porter une tenue vestimentaire adaptée au poste de travail, et de respecter les règles d'hygiène en vigueur,
- Obligation de servir : exercice personnel et exclusif des fonctions,
- Obligations à l'égard de l'administration : discrétion professionnelle, moralité et dignité, réserve et neutralité,
- Obligations à l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

VALIDATION PROFIL DE POSTE			
Agent		Directeur des soins	
Date :	Visa :	Date :	Visa :

Exemplaires : original pour la Direction des personnels et du projet social

Une copie pour le directeur (Direction, des soins ou DLAP ou services techniques....)

Une copie pour l'agent

Toute modification de la fiche de poste fait l'objet d'une nouvelle validation.